



AN-NASR

Bulletin trimestriel d'information et de formation de
l'A.E.E.M.B. N°043 150 F.C.F.A

P.5-6

INSECURITE DANS NOTRE PAYS

Recettes pour ce protéger

cinquantenaire des indépendances africaines

Et la vraie indépendance reste à conquérir

P.7

Sortie internationale au Ghana et Togo

P.3

Les Aeembistes entre découvertes et méditation



Impression : SONAZA SARL - (+226) 50 36 04 16

La philosophie des sanctions pénales en Islam.

Croire à l'aspect pénal en Islam est un acte de foi comme la prière ou le jeûne.

P. 10

L'unité et la cohabitation religieuse

« Une maison divisée contre elle-même ne peut subsister », comme l'enseignait Abraham Lincoln, le Président des États-unis pendant la Guerre de Sécession.

P. 8 - 9

«**A**l-Majid, Al-Wsajid, Al-Wahid, Al-Ahad, Al-Samad, Al-Quadir, Al-Malik, Al-Rahman, Al-Rahim, Allah n'échoue jamais" envoie le à 9 personnes tu aura de bonne nouvelle demain inchalla. si tu néglige malchance pour 9 ans. C'est prouvé. "Ne prends pas ce risque" 9 sms seulema de noms d'AL-LAH Isscouture Boukina ». Ce short messagerie service (SMS) que nous avons reçu nous a laissé glacé comme si on venait de nous retirer un poignard enfoncé dans notre chair. Nous nous sommes astreints à le retranscrire intégralement et textuellement en respectant ses formes graphiques. La grammaire, l'orthographe, la conjugaison et la ponctuation, nous avons tenu à ne rien changer, peut être qu'une **malchance** y est cachée. Nous nous sommes permis tout de même de mettre le message entre guillemets et de le mettre en *italique* pour mieux le marquer de notre commentaire. L'auteur original (nous disons bien original parce que le SMS a été transféré et transféré indéfiniment d'une personne à une autre comme cela s'impose à la lecture du texte), si adorateur qu'on puisse l'imaginer, n'a sans doute pas ignoré la rigueur religieuse qui devrait être aussi la rigueur d'un écrit qui parle de Dieu. Lorsqu'on parle de Dieu, Allah, la forme aussi compte tout autant que l'expression. Elles témoignent du sérieux avec lequel nous parlons de notre Dieu, Le Très Miséricordieux. Mais bref, ce qui nous intéresse dans ce message c'est moins la forme que le fond. C'est un message d'adoration puisqu'il évoque Dieu à travers Ses noms. Mais ce n'est pas tout, c'est un message qui nous donne deux choix, celui d'*avoir de bonne nouvelle* et celui de récolter *malchance pour 9 ans* pour qui *prendrait le risque* de ne pas envoyer le message à 9 personnes. Ce n'est pas la première fois que nous recevons de pareils messages. Nous en avons reçu bien d'autres et bien au paravent et même des dizaines et sous plusieurs supports. On en reçoit par mail via l'Internet, par SMS du téléphone portable et même en dur sur papier imprimé de main à main d'un proche ou d'un inconnu. Tous les moyens sont bons lorsque ces messages vous tombent dessus. pour accomplir ce qui

vous apparaît comme un devoir à **ne pas prendre le risque de négliger**. Au delà des appréhensions personnelles sur cette pratique, nous avons voulu avoir un avis d'imam sur la question. Pour l'imam Tiégo Tientoré «*Ce sont des histoires, ce genre de texte circule chaque année* ». L'imam ne leur trouve aucun caractère obligatoire contrairement à ce qui s'entend à la lecture du message. « *Le croyant est libre d'invoquer Dieu par le nom qu'il désire, s'il est pur et convaincu* » a-t-il

**Ne mentons pas sur Allah
Même pas pour la cause
d'Allah**

soutenu. Toute chose qui nous conforte dans notre position. Ce qui se dit, c'est que ces messages qui distribuent **bonne nouvelle** et **malchance** aux fidèles poursuivent des desseins mercantiles. Ils seraient des inventions d'opérateurs économiques notamment opérateurs de téléphonie ou d'opérateurs de photocopillage qui comptent sur ces chantages comme une pratique commerciale déloyale pour palier des manquants de leurs caisses. A la lecture du Coran ou des Hadiths du prophète, on ne trouve aucun chantage quant au caractère obligatoire d'adorer Dieu. On peut exhorter à la pratique religieuse, toute chose qui est recommandée. Mais en aucun cas le mensonge ou des propos dont on n'a pas la certitude ne peut tenir lieu de règle en islam. On sait la rigueur avec laquelle les hadiths du prophète ont été constitués. Il y en a de très exhortant, "sucrés" à la lecture mais dont le poids ne vaut pas celui d'un atome parce que leurs auteurs n'ont pas la crédibilité requise. Pourtant le hadith n'est pas nécessairement mauvais dans son fond si bien que qui-conque le met en pratique peut bien recevoir une grâce d'Allah. Le Coran et les hadiths authentiquement reconnus suffisent et se suffisent à eux seuls pour semer l'amour de Dieu dans le cœur des Hommes. L'argumentaire de l'imam nous paraît sage et islami-

que parce qu'il évoque l'idée de *pureté* et de *conviction* qui sont des garanties d'une adoration saine et islamiquement admise. La condition de la pureté et de la conviction si essentielle tranche avec le caractère imposant du SMS que chaque malchanceux destinataire s'empresse de se débarrasser le plus tôt possible avant que la sanction (divine on peut penser), comme une épée de Damoclès, ne vous foudroie. Le message ci-dessus aurait été bien et même très bien si seulement il était débarrassé du passage «*si tu néglige malchance pour 9 ans. C'est prouvé. "Ne prends pas ce risque* ». Il y a d'ailleurs des messages de ce genre aussi qui ne contiennent aucune malédiction et qui circulent. Mais ces messages ne sont pas moins transférés que ceux qui nous promettent l'enfer sur Terre. Dans tous les cas Dieu Seul est Omniscient Omnipotent. Il est le Seul et Unique Juge des actes de chaque créature. Alors qui se permet de juger à sa place ? En cette période de Ramadan, il n'y a pas d'obligation qui passe avant le jeûne obligatoire pour tout croyant pubère. Le jeûne constitue avec l'attestation de foi, la prière, la zakat et le pèlerinage les seuls piliers de l'Islam encore à jours. Et ce n'est pas demain que cela va changer. Dieu a « parachevé notre religion », c'est écrit dans Son Livre, il y'a des siècles. Qu'Allah pardonne nos erreurs sur ce propos ainsi que qui-conque se serait trompé de bonne foi.

La Rédaction

AN-NASR

Bulletin de formation et d'information de l'A.E.E.M.B.

01 BP 1817 Ouagadougou 01

Tel/Fax: 50 36 27 89

Email: comiteexecitif@acemb.bf

Site web: www.acemb.bf

Directeur de publication

Président de l'A.E.E.M.B.

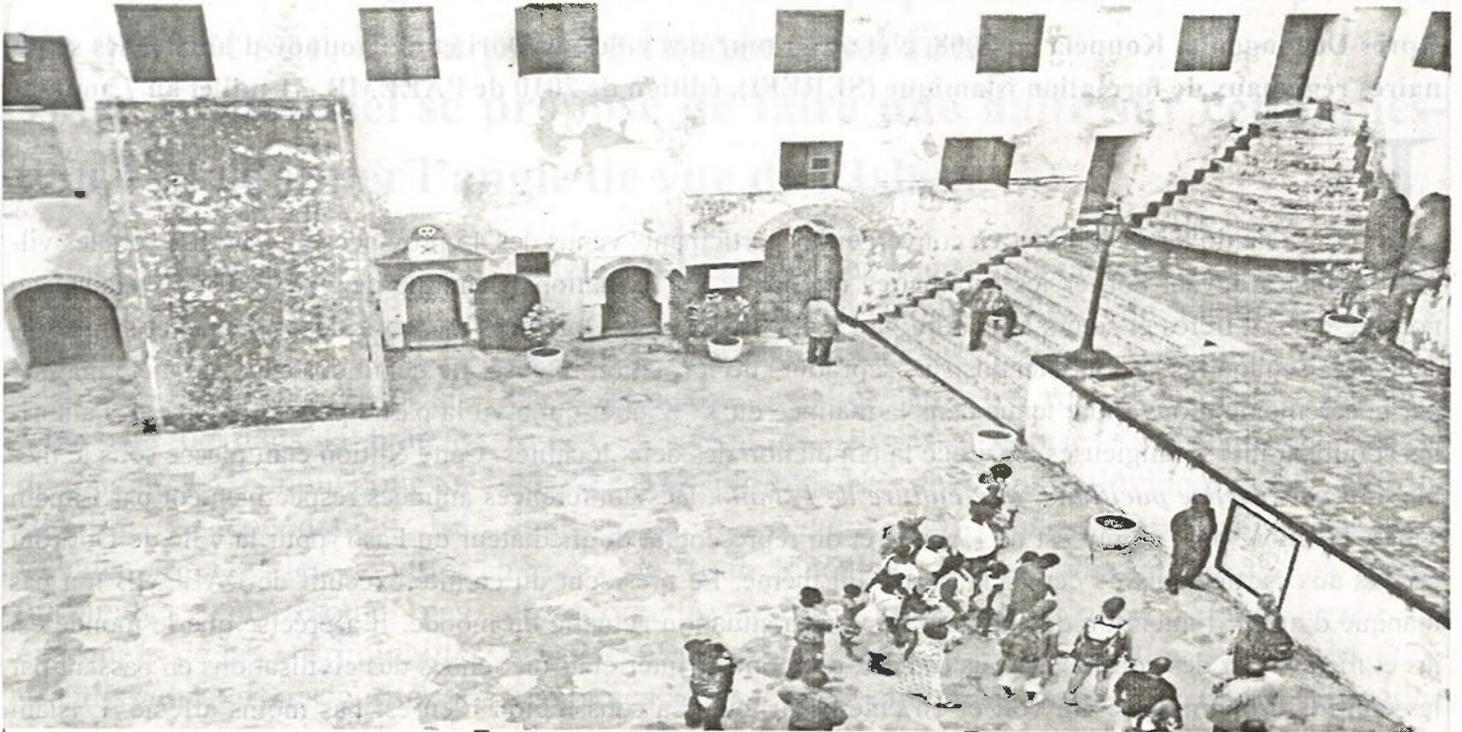
Rédacteur en chef

Souleymane KOLOGO

Equipe de rédaction

Boukari OUOBA . Mounkaïlou
OUOBA, Hadisssa GUISSOU .
Hamadou BAGAYOGO, Mahamadi OUEDRAOGO, Salimata PARE,
Adama OUEDRAOGO, Abdallah
KOURAOGO.

Ici les visiteurs à l'intérieur de la maison de non retour au GHANA



Tout voyage a toujours été un partage d'expérience et un enseignement. Fort de cette idée, le Conseil Général de l'Université de Ouagadougou (CGUO) a organisé une sortie internationale dans la sous-région, plus précisément au Ghana et au Togo du 10 au 17 août 2010.

Ayant quitté le mardi 10 août aux environs de 23 heures à Ouagadougou, c'est le jeudi 12 que les participants ont foulé le sol d'Accra (capitale du Ghana). Après le long voyage d'environ 1000 km, un repos mérité fut observé par les participants. Ainsi ce n'est qu'aux environs de 14 heures que la visite à la plus grande université de la sous région en terme d'infrastructure a eu lieu. Il s'agit de l'université de Legon (Legon's University). Construite sur une colline, elle offre une belle vue de la ville. Elle impressionne par la qualité de ses bâtiments avec une belle architecture, la propreté des lieux et l'étendue du site. Vraiment c'est une belle cité qui honore le pays. Nous souhaitons atteindre un tel niveau de développement de nos universités publiques au Burkina pour la fierté de tous. Le lendemain, vendredi 13, le cap fut mis sur Cap Caost, une ville située à environ 150 km d'Accra

Dans cette ville nous avons eu l'occasion de visiter le musée d'Elimina. Musée que le président américain OBAMA a visité lors de son passage au Ghana. Ce musée rappelle la traite négrière : la vente des esclaves.

La transaction de nos ancêtres se faisait dans cette maison. Ils étaient hébergés dans des conditions inimaginables, inhumaines, pire que le traitement réservé aux animaux. Pendant ce temps, eux les négriers se prélassaient dans leurs chambres. En visitant ce musée on ne peut qu'être frustré, outré de cette situation. En voyant cela on est porté à la haine, à la vengeance. Aujourd'hui cela est révolu, mais en tant que africain nous avons un devoir de mémoire historique et nous devons enseigner cela à nos enfants. Pour nous musulmans nous sommes confiants que Dieu ne laissera pas tous ces crimes impunis. Après cette visite d'émotion et plein enseignements surtout spirituel, nous avons pris la direction du Togo en espérant dormir à Lomé. Mais c'était sans compter avec les embouteillages d'Accra. Pour sortir d'Accra, il nous a fallu deux heures. Par conséquent nous avons été obligés de dormir à la frontière Ghana-Togo, car arrivés en retard. La frontière était fermée.

Ainsi c'est au lendemain samedi que nous sommes arrivés à Lomé. Après le repos nous avons visité le centre culturel islamique de Lomé et l'aéroport international Gnassingbé Eyadema. Le dimanche 15 nous avons visité l'embouchure du fleuve et de la mer dans le village d'Aného. Le lundi 16, ce fut la visite du marché au grand bonheur des participants. Dans la soirée du lundi aux environs de 18 heures nous quittâmes Lomé pour Ouagadougou et c'est dans la soirée du mardi vers 16 h 30 que nous sommes arrivés au siège de l'AEEMB. Cette sortie nous a permis de vivre les signes de Dieu, de voir sa grandeur. Ces vagues d'eau de la mer qui inspirent la crainte et nous rappellent la grandeur et la puissance de Dieu. Ce grand trou qui nous interpelle, qui fait peur et fait penser à l'enfer. Le dévouement et la fraternité des frères et sœurs du Togo qui rappellent la fraternité au temps du prophète. Bref ce voyage à plus d'un titre a été un succès selon les responsables du CGUO et une véritable expérience surtout que c'était dans le mois de Ramadan.

Puisse Allah récompenser tous les acteurs de cette sortie. Amin.

Mounkaïlou OUBA

SEREFI 2010

Les peuhls et les bwabas à la première loge

Après Dédougou et Koupéla en 2008, c'était au tour des villes de Dori et de Houndé d'abriter les séminaires régionaux de formation islamique (SEREFI), édition de 2010 de l'AEEMB. 31 juillet au 7 août

Le matin du 31 juillet a vu converger les participants venus des 45 provinces du Burkina vers les villes devant abriter les séminaires régionaux de formation islamique de l'AEEMB. Ils étaient au nombre de 579 frères et sœurs à prendre part à ces séminaires. Organisés au profit des militants et sympathisants, ces séminaires se sont étendus sur sept jours de formation intense. Le début des activités a été marqué par la cérémonie d'ouverture tenue dans la matinée du 1^{er} août et qui a vu la participation massive des autorités administratives, religieuses ainsi que la population des deux localités. Cette édition était placée sous le thème «*La coexistence pacifique, une culture de l'islam*». Des conférences animées respectivement par l'imam Tiégo Tiemtoré pour ce qui est de Houndé et du représentant du médiateur du Faso pour la ville de Dori ont permis aux participants de cerner la portée du thème. Le président du comité exécutif de l'AEEMB n'a pas manqué d'attirer l'attention des participants sur la situation actuelle du monde. Il a précisé que le monde est las et meurtri par des conflits de tous ordres : des conflits inter-états aux chocs des civilisations en passant par les conflits économiques. On voit et on entend du tout. La sous région n'en est pas moins affecté. L'Islam étant une religion de paix, il était donc nécessaire de le faire comprendre aux adeptes des autres religions. L'objectif étant la formation des militants, une bonne partie du temps de ce séminaire a été consacrée à des cours d'instruction. Des causeries, des projections, des témoignages des aînés sur leurs parcours au sein de la structure ont pu animer ce séminaire. La journée du jeudi 05 août a été dédiée aux sœurs. Pour l'occasion les sœurs ont eu droit à un exposé sur le thème : «*la sœur aeembiste, quels discours, quelles actions dans la société.*»

Hamadou BAGAYOGO

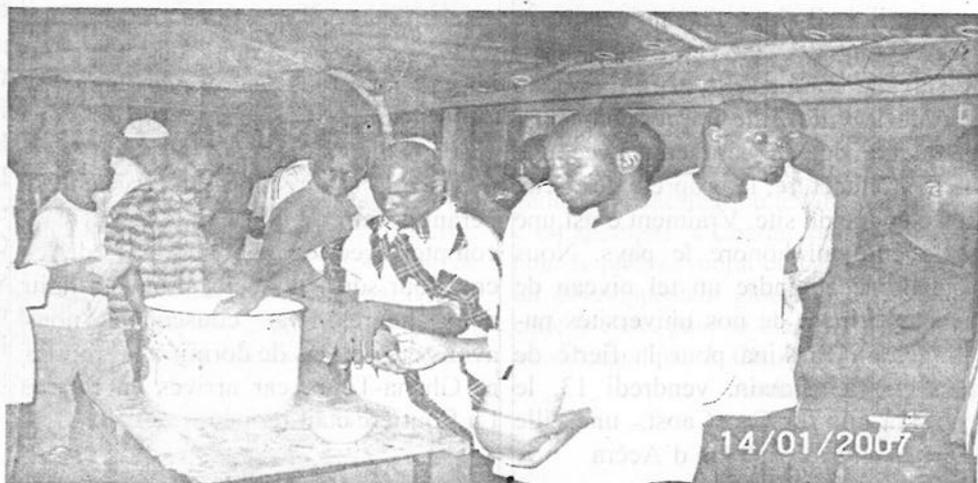
Opération Rayane

Pour faciliter la rupture du jeûne des fidèles musulmans

Ramadan est un mois de solidarité et de partage par excellence. Pour matérialiser cela, l'association des élèves et étudiants musulmans au Burkina à travers son département aux affaires sociales organise tout au long du mois une rupture collective. Selon le délégué aux affaires sociales, cette opération dénommée « opération rayane » vise non seulement à offrir aux bonnes

volontés une opportunité d'investir utile en donnant de quoi rompre à un jeûneur mais aussi venir en aide aux fidèles démunis de la mosquée ainsi qu'aux étudiants en difficultés financière et résidant loin de leurs familles. Aux dires des responsables, cette opération avait mobilisée environ 150 fidèles à chaque rupture au Ramadan passé. Pour cette année l'AEEMB compte étendre l'opération à certaines cités universitaires en aidant leurs locataires avec le repas du matin (Souhour). L'AEEMB lance donc un appel à tous les cœurs généreux à soutenir cette initiative par leurs contributions.

Hamadou BAGAYOGO



L'insécurité est grandissante et nos populations sont exposées. Ce qui est sûr, il y'a pas de fumée sans feu.

Votre trimestriel se propose de faire une halte sur cette question et de donner l'angle de vue de l'Islam.

Le constat

Le Burkina Faso, situé dans la boucle du Niger, est connu pour sa stabilité. Cependant, les villages et les villes burkinabés ne sont pas épargnées de la criminalité grandissante. L'insécurité a franchi un niveau seuil avec la mise à mort quasi-systématique des victimes. Sur les routes, les braqueurs tirent sans sommation. Cela même sur les hommes de tenue. On se souvient de l'assistant de police, Wend-Nonga Augustin Valméde qui est tombé les armes à la main, le jeudi 26 août dernier, sous les balles assassines de braqueurs qui attaquaient un car de transport entre Pama et Fada. Ce faisant, ce phénomène porte un coup sérieux à l'image du Burkina. Les Burkinabè ne sont pas les seuls à souffrir de ce mal. Car, des communautés étrangères ont la peur au ventre quand elles traversent cette région carrefour. La victoire sur ces gangs est-elle pour demain ? Rien n'est

moins sûr. Equipés et bien informés, ils pourraient, pour longtemps encore, mener la vie dure, sinon tenir tête aux forces de sécurité. Jusqu'à quand continueront-ils, ces délinquants, à écumer la région et, par ricochet, à compromettre la libre circulation des biens et des personnes dans cette zone ? Aux grands maux, les grands moyens. Le Burkina doit se donner les moyens de mettre hors d'état de nuire ces apprentis sorciers en continuant à équiper ceux qui les combattent et à les motiver. Il apparaît clairement que la propre sécurité des citoyens est aussi leur affaire. Aussi serait-il préférable d'éviter de voyager avec des espèces sonnantes et trébuchantes en quantité. Bien des commerçants semblent ne l'avoir pas encore compris. Avec les moyens de paiements électroniques (cartes magnétiques et autres) offerts par les banques et les établissements financiers, on peut se mettre à l'abri de la convoitise malsaine des braqueurs sur les routes. Encore faut-il que les

mentalités changent, le réflexe de thésaurisation de l'argent reste toujours une dure réalité au Faso. La lutte contre l'insécurité passe aussi, évidemment, par la nécessaire collaboration entre les populations et les forces de l'ordre. Cette forme de collaboration a, du reste, été à la base du concept de police de proximité.

Mais, vraisemblablement, cette collaboration a parfois du mal à se concrétiser, de nombreuses personnes ayant toujours peur de donner des informations à la police ou à la gendarmerie, lesquelles informations contribuent à démasquer des délinquants. C'est qu'elles craignent d'être la cible des malfaiteurs, sitôt leur séjour en prison terminé. Comment rassurer les citoyens hésitants ? C'est le défi que devront relever ceux qui entendent traquer nos bandits. Il faut assurer leur protection (particulièrement celle des comités locaux de sécurité) par tous les moyens.

La terreur que les braqueurs font planer sur les populations en les dépouillant de leurs biens ou ôtant la vie de certains doit connaître une fin. Il faut débarrasser le Burkina de ces bandits. Pour cela, seule la fermeté paiera face à ces individus sans foi ni loi.

Que dit l'islam ?

La position de l'islam est claire et nette. Dans la Sourate 3 verset 18 Allah dit : «Allah est témoins et avec Lui, les anges et les hommes de sciences, qu'il n'y a de dieu que Lui, Le Puissant, Le Sage ». Faire usage de moyens illicites pour s'approprier du bien d'autrui n'est rien d'autre qu'une mise en cause de la justice divine. L'islam condamne le vol, l'injustice...Allah (SWT) met en garde tout acte de vol, « le voleur et la voleuse auront la main tranchée, en sanction du méfait commis, telle est la peine édictée par Allah, Le Tout Puissant, Le Sage »S25V38. La recherche effrénée de gain facile conduit à des infractions graves. Dans un Hadith rapporté par KA'B Ibn Malik, rassoul(saw) nous enseigne que « deux loup affamés, lâchés au milieu d'un parc à mouton, y commettent moins de dégât que n'en commettent, dans la religion, la cupidité matérielle de l'homme et de son amour des bonheurs. ». Au quatrième

Calife de l'islam, 'Ali (Ra) d'ajouter : « il me serait plus agréable de passer les nuits sur un lit d'épines acérées ou d'être traîné par terre , enchaîné, plutôt que de rencontrer Allah(swt) et Son Prophète(saw) le jour de la résurrection , ayant commis des injustices envers des hommes ou ayant spolié un quelconque bien périssable ».

Éventuelles dispositions

La concession de la sécurité, de l'État au privé, est un pas. Mais il faut que le privé soit capable de concevoir de véritable projet de sécurité sans en avoir des mains tendues chaque fois. Les patrouilles des forces de sécurité sur les grands axes du pays sont à maintenir et renforcer. En plus du n°17 de la police secours, on peut signaler tout va-et-vient suspects sur nos voies au 1010(gendarmerie et police). Individuellement, il faut avoir l'habitude de relever les séries de nos matériels, chose qui faciliterait les recherches en cas de vols; éviter de voyager avec de fortes sommes sur soi, comme précisé plus haut, recourir aux institutions financières; réciter vos invocations quotidiennes sans oublier le verset du trône. (ayatou kourssi) S2V255 que voici :

اللَّهُ لَا إِلَهَ إِلَّا هُوَ الْحَيُّ الْقَيُّومُ
لَا تَأْخُذُهُ سِنَّةٌ وَلَا نَوْمٌ لَهُ مَا
فِي السَّمَوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ

مَنْ ذَا الَّذِي يَشْفَعُ عِنْدَهُ إِلَّا
بِإِذْنِهِ يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا
خَلْفَهُمْ وَلَا يُحِيطُونَ بِشَيْءٍ مِنْ
عِلْمِهِ إِلَّا بِمَا شَاءَ وَسِعَ كُرْسِيُّهُ
السَّمَوَاتِ وَالْأَرْضَ وَلَا يَئُودُهُ
حِفْظُهُمَا وَهُوَ الْعَلِيُّ الْعَظِيمُ

)٢٥٥ (« Allâhu lâ ilâha illâ
huwa-l-hayyu-l-qayyûm. Lâ
ta'khuduhu sinatun wa lâ
nawm, Lahou mâ fis -
samâwâti wa mâ fi-l-ard. Man
dhâ l-ladhî yashfa'u 'indahu
illâ bi-idhnihi. Ya'lamu mâ
bayna aydîhim wa mâ khalfahum.
Wa lâ yuhîtûna bi-shay'in min 'ilmihî illâ bi-mâ
shâ'a. Wasi'a kursiyyuhus-
samâwâti wa-l-ard. Wa lâ
ya'ûduhu hifzuhumâ, wa hu-
wa-l-'aliyyu-l- azîm »

« Allah ! Nulle divinité autre que Lui, le Vivant qui veille éternellement à la bonne marche de toute chose. Ni somnolence ni sommeil ne Le saisissent. A Lui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ? Il sait tout leur passé et tout leur futur. Et ils ne savent de sa science que ce qu'Il veut. Son trône (Kursî) déborde les cieux et la terre dont la garde ne Lui coûte aucune peine. Et Il est le Très Haut, le Très Grand. »

Adama OUEDRAOGO

Cinquantenaire des indépendances africaines

Et la vraie indépendance reste à conquérir

Le cinquantenaire des indépendances africaines est devenue l'événement de l'année 2010. Tour à tour les pays d'Afrique francophone mobilisent à tour de bras les moyens pour marquer l'événement d'une pierre blanche. Mais à quoi bon ?

L'Afrique célèbre ses cinquante ans d'affranchissement de la domination coloniale. On parle de cinquantenaire des indépendances africaines. C'est comme si toute l'Afrique avait en une seule année accédé à l'indépendance (17 pays). C'est seulement le cas pour des pays francophones. Il semble même que c'est à une même date que De Gaulle a donné l'indépendance

à ses colonies de l'AOF. Ils auraient, selon le président ivoirien Laurent Gbabo (interviewé à l'occasion du cinquantenaire du Gabon le 17 août), acquis leur indépendance le même jour. C'est de retour de la France que les pères des indépendances se sont arrêtés en Côte

d'Ivoire (sous la direction de Félix Houphouët Boigny) pour se partager des dates de célébration tournante de leur indépendance. Avec le recul on peut dire que c'était pour mieux les fêter ces indépendances. Ainsi, on décida du 1^{er} août pour le Dahomey (Bénin), du 3 août pour le Niger, du 5 août pour la Haute Volta (Burkina Faso), du 7 août pour la Côte d'Ivoire et ainsi de suite. Mais tout est-il qu'il s'agit uniquement de colonies françaises et là aussi pas elles toutes. A contrario, Il n'est pas aussi exagéré de faire court pour parler de cinquante ans d'indépendance de l'Afrique. Et ce, pour la simple raison que ces quinze États à eux seuls sur les 53 que compte le continent sont hautement représentatifs de l'Afrique. Ils incarnent l'image globale de l'Afrique, celle d'un continent continuellement sous domination comme cela se conçoit sur la sphère mondiale. L'Afrique des quinze constitue le cordon de tous les maux du continent. On les

dénombrer entre crises politiques (coup d'État militaire, révisions anticonstitutionnelles avec des régimes semi monarchie/semi démocratie), crises socioéconomiques (révoltes, hausse des prix de denrées, insécurité alimentaire) et maintenant, inondations, etc. Du point de vue des valeurs, le continent est plus que jamais désorienté. La pente est suffisamment raide pour nous maintenir sur une



Comme ils sont contents, nos chefs d'États africains à Paris le 14 juillet 2010

voie de non retour. Le continent a fait le choix de l'hybridisme. Ni africains ni européens nous n'avons pas de marque propre. L'identité africaine on peut, peut-être la rechercher ailleurs mais pas dans la culture, ce serait une recherche vaine. Le continent en cinquante ans a-t-il une seule raison d'être fière de son cinquantenaire ? On est en droit d'en douter. Échec politique, échec économique, échec culturel, échec tout court. Dire que ce fut des échecs ne signifie pas qu'il n'y a pas eu des progrès. A quelque part même les échecs font partie des progrès parce qu'un échec est vite converti en expérience pour des peuples qui savent se relever. A commencer par le commencement, et avec toute reconnaissance due aux pères des indépendances et tous ceux qui y ont consentis des sacrifices- Dieu Seul sait combien énormes sont ces sacrifices-. force est de reconnaître que nous héritons d'une indépendance octroyée. Si la liberté s'ac-

quiert, une liberté donnée est-elle suffisante ? C'est le triomphe sans la gloire. L'Afrique n'a pas à s'enorgueillir d'être indépendante, en tout cas pas de cette indépendance que nous tenons depuis cinquante années. En vérité la vraie indépendance reste à conquérir. Au-delà de l'indépendance politique, il faut lutter pour l'indépendance économique, pour l'indépendance d'esprit, pour l'autonomie de gestion. La voix de l'Afrique, sauf à vouloir se consoler et se berner, ne compte pas encore dans le concert des nations. Va-t-elle compter un jour ? Et pourtant c'est justement là que s'affirme l'indépendance. Indépendance signifie souveraineté internationale. De quelle souveraineté internationale l'Afrique peut-elle se prévaloir ? Pour tout un continent, zéro siège permanent au Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies. Ignorée à l'Organisation Mondiale du Commerce, Elle se voit imposer des "Accords de Partenariat Économiques". La gouvernance politique et économique sont dictées par des institutions internationales au mépris des réalités spécifiques non seulement du continent mais aussi de chaque État spécifique de cette partie du monde. On peut être fier d'être les bons élèves de la Banque Mondiale, du Fonds Monétaire International. Mais où est donc l'Indépendance ? Si on établissait un constat objectif de ce que l'Afrique, ou disons nos dirigeants pour ne pas les nommer, ont bien pu faire de cinquante ans d'indépendance, on aurait pas la tête à la fête. Le cinquantenaire ne devrait pas être festoyé mais plutôt commémoré. Au lieu de faire la java, il faut faire une introspection, établir le diagnostic et reposer les problèmes pour envisager de nouvelles stratégies et des solutions adéquates. Mais tout cela n'est que rêve. On fêtera encore et encore les indépendances Tcha-tcha. Le réveil n'a pas encore sonné, mieux l'Afrique a de la chance. L'Europe veille sur les enfants de l'Afrique avec l'aide au développement à condition de continuer à faire allégeance au maître. Comment pouvait-on ne pas être à Paris le 14 juillet dernier ?

Boukari Ouoba

L'unité et la cohabitation religieuse

« Une maison divisée contre elle-même ne peut subsister », comme l'enseignait Abraham Lincoln, le Président des États-unis pendant la Guerre de Sécession.

Parmi les valeurs qui font la force des nations est en premier lieu la solidarité. La solidarité est une valeur cardinale qui détermine la solidité des nations puisque c'est elle qui fonde l'unité et la force des États face aux adversités extérieures et aux défis internes. « Une maison divisée contre elle-même ne peut subsister », comme l'enseignait Abraham Lincoln, le Président des États-unis pendant la Guerre de Sécession.

L'unité est elle-même le socle de tout développement dans le devenir des pays mais elle ne doit après une unité confinée à la monotonie et à l'absence de diversités. L'unité ne doit pas être une uniformisation des valeurs, une négation des diversités. Les pays doivent être et demeurer riche de la diversité de leurs ressortissants, tant culturellement, socialement, religieusement que sur d'autres plans. Cependant les diversités ne sont en elles-mêmes des richesses pour les pays que si elles cohabitent harmonieusement dans l'espace territorial des nations, spécialement de nos jeunes nations qui sont encore sur le chemin de la construction de l'État-nation. En effet, l'histoire des nations du monde a montré que les conflits les plus violents, les plus difficilement éteignibles sont ceux qui naissent de la divergence de doctrine (communisme, capitalisme) ou de religions (croisades, conflit israélo-palestiniens, affrontement entre musulmans et chrétiens au Nigeria, etc.). Cette histoire a également montré que les conflits avec l'extérieur sont plus faciles à résoudre que les conflits nés de factions opposées ressortissantes d'un même État : Casamance, RDC, Soudan, Somalie, etc.

Il est donc important de réussir la cohabitation pacifique des diversités, culturelles, et spécialement religieuses. C'est pourquoi l'Islam ne pouvait pas ne pas régler la question de la cohabitation, elle dont le premier État était un État multi-religieux

qui concentrait dans l'espace de Méditerranée les trois monothéismes que sont l'Islam, le christianisme et le judaïsme. Une cohabitation harmonieuse et pacifique organisée autour de la première constitution multiculturelle du monde et la personnalité exceptionnelle du Prophète de l'Islam.

Les enseignements de la religion musulmane en matière de cohabitation religieuse sont clairs et de nature à promouvoir l'entente cordiale entre membres de religions différentes. Mais il semble indispensable à ce stade-là de faire le point des préjugés longtemps entretenus qui polluent le débat sur la question de la coexistence religieuse avec l'Islam.

D'abord, le plus vieux mythe en la matière est le mythe de l'Islam conquérant et forçant les masses à se convertir sous la menace de l'épée. Ce mythe-là aura finalement vécu car de nombreux travaux d'historiens remettent en cause ce fantasme d'un occident colonisateur qui a cherché des prétextes pour pousser son opinion à accepter ses conquêtes des terres musulmanes. Pour beaucoup d'orientalistes et de semblant de spécialistes sur les questions islamiques, des hordes de musulmans, les yeux injectés de sang, la bave à la bouche, déferlèrent sur les peuples non musulmans au nom du djihad. Cette image n'a rien de vrai, elle est surfaite et toute l'histoire de l'Islam n'a rien de ces traits effrayants et barbares.

Selon l'encyclopédie Encarta de Microsoft, « Le terme djihad, généralement traduit par « guerre sainte », désigne la lutte pour atteindre l'objectif islamique qui consiste à « réformer la Terre », ce qui peut comprendre l'usage de la force si nécessaire. Cependant, l'objectif prescrit du djihad n'est pas une expansion territoriale ou la conversion forcée des peuples à l'Islam, mais l'hypothèse d'une puissance politique destinée à mettre en vigueur les principes de l'Islam grâce à des institutions publiques. Le concept

du djihad a néanmoins été employé par certains dirigeants médiévaux musulmans pour justifier des guerres déclarées par pures visées politiques. Progressivement cependant, le djihad a été interprété en termes plus défensifs qu'offensifs. Il n'en demeure pas moins qu'à partir du XX^e siècle, le concept du djihad a inspiré une frange de la communauté musulmane dans son combat contre l'influence occidentale. » (Microsoft Encarta, 2008)

D'ailleurs, que vaut la conversion obtenue sous l'effet de la contrainte quand on sait que Dieu nous dit « nulle contrainte en matière de religion. La vérité s'est désormais distinguée de l'erreur » ? (S 2V 256) « Historiquement, en terre d'Islam (*dâr al-islâm*), les « gens du Livre » doivent se soumettre à l'autorité politique musulmane, ce qui leur permet de conserver leur foi et de pratiquer librement leur culte ; ils bénéficient d'un contrat de protection leur offrant le statut d'« hôtes protégés » (*dhimmi*)...

Pour ce qui est des non croyants, c'est-à-dire ceux que les musulmans ne reconnaissent pas comme « gens du Livre » ils doivent en principe se convertir à l'Islam ou être réduits en esclavage. Cependant, cette loi a rarement été appliquée. » Microsoft ® Encarta ® 2008. Et pour en finir ce mythe longtemps entretenu, rappelons que les Mongols vainquirent les musulmans mais devinrent musulmans au contact de cette religion d'humanisme et de miséricorde. Faut-il crier à la malveillance de certains de ces orientalistes et à l'ignorance d'autres ?

Oui, sans doute. Il faut aussi reconnaître que ces spécialistes ont transposé par analogie des réalités propres aux chrétiens et aux juifs à l'Islam et à ses adhérents.

Comprendre

En effet « le judaïsme puis le christianisme cherchèrent pour leur part à légitimer la guerre au travers de la notion de guerre sainte. En théorisant la « guerre juste », les penseurs chrétiens, tels saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, contribuèrent à définir le statut de la guerre sainte » Si actuellement, les guerres de conversion ont cessé, il reste néanmoins des communautés religieuses diverses qui habitent les mêmes terres, dont la Terre bien-aimée de notre Burkina Faso. Au Burkina, cohabitent des musulmans, qui représentent 60,5% de la population, les chrétiens catholiques, les protestants et les autres. Cette cohabitation se fera d'autant plus facilement qu'il sera instauré un dialogue interreligieux mutuellement respectueux et est d'autant plus obligatoire que l'uniformisation des religions ne fait pas partie du plan de Dieu car si Dieu « l'avait voulu, tous ceux qui sont sur la terre auraient cru. Est-ce à toi de contraindre les gens à devenir croyants ? Il n'appartient nullement à une âme de croire si ce n'est avec la permission d'Allah. Et Il voue au châtement ceux qui ne raisonnent pas. » (S10 V 99-100). Allah nous invite au débat nourrissant et respectueux des autres : « Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur, nous commande Allah. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Son sentier et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés. Et si vous punissez, infligez [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes meilleur pour les endurents. (Sourate 16, 125-126).

D'ailleurs « Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car

Allah aime les équitables. » (Sourate 59, verset 8)

La cohabitation avec les autres ne doit pas seulement prendre la forme de dialogue ou de débats interreligieux. Il doit s'exprimer d'une part par des actions communes, car nous avons des défis communs, et d'autre part par une éducation citoyenne qui fasse prendre conscience à chacun de nous du rôle qui doit être le sien dans le rayonnement du Burkina. Dans un hadith, le prophète (saw) a dit « les gens dans leur vie en société sont semblables à des passagers dans un navire qui ont été tirés au sort pour savoir qui sera sur le pont et qui sera dans la cale. Ceux qui sont dans la cale doivent faire le trajet jusqu'au pont pour enlever de l'eau par-dessus bord. A un certain moment, lassés de faire toujours ce trajet, ils décident de percer le fond de la cale. Le Prophète (SAW), continue en disant que « si ceux qui sont sur le pont, laissent faire ceux qui sont dans la cale, le navire coulera et aucun de ses passagers n'arrivera à bon port. Et si par contre ils les ont empêchés de mener à bien leur projet funeste, tout le monde sera sauf et le navire arrivera à bon port. »

Nous avons donc tous une responsabilité commune de gestion de ce navire commun qu'est le Burkina Faso, sans aucune considération pour nos appartenances religieuses et nos autres différences. Le Burkina réussira par l'action de tous et pour tous ou échouera par l'action de tous et pour tous, car il faut convenir qu'il « n'y a pas d'avenir pour quelqu'un dans un pays qui n'en a pas. ». Les actions à mener ensemble sont nombreuses car le Burkina a pour priorité actuellement de prioriser ses priorités, tellement nous en avons. Que ce soit dans la lutte contre le paludisme, le sida, la pauvreté ou contre l'analphabétisme. il n'y a

aucune place aux luttes isolées. Baisser les bras, prendre le temps de se chamailler pendant que le paludisme tue par milliers, nos enfants et nos épouses, que le Sida ravage et compromet le développement de nos nations déjà fragiles de manquer de ressources et de n'avoir pas encore atteint l'autosuffisance alimentaire ? Seules les actions concertées et menées ensemble peuvent nous permettre de remporter de véritables victoires. Nos différences ne doivent pas être des freins, Dieu ne les a pas voulu ainsi en tout cas car nous dit-Il « Entraidez vous dans l'accomplissement de la piété et les bonnes œuvres et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression » (Sourate 5) Cela est vrai surtout en cette année de célébration du cinquantenaire de nos indépendances africaines, en ce siècle où les nations recherchent leurs marques et cherche à laisser des marques sur l'histoire et le patrimoine universelles.

Ce cinquantenaire doit être l'occasion pour nous de réinventer notre avenir et de nous donner les moyens de sa concrétisation, ensemble, sans exclusive, afin que le Burkina soit un havre de paix, de prospérité et de cohabitation harmonieuse pour toutes ses filles et ses fils.

EXTRAIT DE DISCOURS

COLLOQUE 2010

**L' A E E M B
ORGANISE DU 30 AU
31 OCTOBRE SON
COLLOQUE A
OUAGADOUGOU.**

**VOS PRIÈRES
POUR LA REUSSITE
DE CETTE ACTIVITE.**

La philosophie des sanctions pénales en Islam.

L'Islam est un tout, croire à son aspect pénal au même titre qu'on croit et qu'on ne peut nier la prière, le jeûne ou la zakat est un acte de foi.

Il n'est pas rare d'entendre des critiques aussi acerbes qu'injustifiées portées par des hommes, des organisations à l'encontre du droit musulman, singulièrement sur son aspect pénal. On voit donc présenter le droit pénal islamique comme particulièrement rétrograde, moyenâgeux, avec des sanctions inhumaines, sans considération aucune pour les droits de l'homme.

Ces jugements tendent pour la plupart à jeter le discrédit, la négation et la confusion dans les esprits même des musulmans. Mais qu'en est-il de la réalité de ce droit qui suscite étonnement et même indignation ? Le droit pénal islamique représente-il véritablement un danger pour l'épanouissement de l'homme ? Par delà tout, quelle philosophie se cache derrière ces sanctions présentées comme sévères ?

1- vraie signification de la charia

Avant de voir cette philosophie il serait opportun de réparer cette confusion longtemps entretenue sur la notion de Charia la présentant comme un « ensemble de peines très dures ». C'est une traduction très réductrice de la Charia qui en réalité veut dire Voie. Le Coran est explicite. Dieu y dit : « *Puis nous t'avons placé sur une voie (sharia) relevant de notre ordre. Suis la donc et ne suis pas les désirs de ceux qui ne savent pas* » C45V18.

Il est donc clair que la Charia est la voie que Dieu a tracée pour les hommes afin qu'ils puissent vivre sur terre en étant avec et devant Lui. Cette voie est constituée aussi bien des croyances (Al Aquida) de la spiritualité (Al Ihsan) que du droit (Al Ahkâm) dont le droit pénal. Le savant musulman contemporain Al quardawi écrit : « *Par charia j'entends : "l'Islam dans sa globalité" c'est-à-dire ce que l'Islam enseigne des croyances, des conceptions de la vie et d'actes de culte,*

ce qu'il renseigne de pensées et de sentiments, d'éthique et de valeurs, de règles de politesse et de tradition ». Le droit n'est donc, malgré son importance qu'un élément parmi d'autres.

Cette réparation étant faite, que peut-on retenir des sanctions pénales en Islam ?

2- sanction en Islam

La loi islamique a prévu des infractions, et bien sûr pour son propre efficacité a prévu également des sanctions.

Par exemple, entre autres pour des délits d'adultère, il est prévu la lapidation des coupables ; pour la fornication, le faux témoignage, les fausses accusations, la prise d'alcool, c'est la flagellation ; l'amputation pour le vol ; la loi du talion pour le meurtre injustifié, etc.

Pour toute infraction, il est prévu une sanction même si elle ne figure pas dans le Coran. Ce rôle de détermination des sanctions est dévolu aux savants, juristes et autres doctes du droit. Des sanctions comme l'amende, l'emprisonnement, la mise en quarantaine et même l'exil, peuvent être prononcées comme peines à la hauteur de l'infraction.

Toutes ces sanctions visent à rendre possible une vie commune marquée par la paix, la coexistence pacifique puisse qu'il y a des personnes qui naturellement, sans une certaine coercition ne se plient à aucune loi.

La sanction ne doit donc pas être regardée seulement sous son aspect formel mais par rapport à l'intérêt qu'elle représente si elle était effectivement appliquée.

Si ceux qui disent rétrograde la loi islamique sont mécréants, c'est normal. Mais il est inconcevable pour un musulman de critiquer négativement ou de nier même cet aspect du droit musulman au risque de s'auto exclure de cette religion. Dire par exemple que l'amputation de la main d'un voleur relève d'une sanction d'un autre siècle est indigne d'un musulman. Il a obligatoirement foi à cet aspect du droit islamique au même titre qu'il ne peut nier la prière, le jeûne, la zakat, le pèlerinage et autres actes cultuels.

Même si on n'a pas les possibilités de mettre en pratique les prescriptions pénales islamiques, on se doit de croire qu'elles ont été édictées par Dieu. Mais par delà tout, quelle philosophie et quelle sagesse recèle la sanction pénale islamique ?

3- le sens des sanctions en Islam

D'abord il faut relever que la sanction après une faute contribue à purifier le coupable. Obeida Ibn Thami (RA) rapporte dans un hadith authentique : « *Nous étions assis avec le prophète (saw) quand il interrogea : « n'allez-vous pas prendre allégeance avec moi que vous ne commettrez pas l'association en Dieu, ne forniquerez pas, ne volerez et ne commettrez pas le meurtre sans raison ? Mais quant à celui qui se rendra coupable et subira la sanction prévue, cela est pour lui un kafara, c'est-à-dire une expiation* ».

La sanction contribue aussi à diminuer et même à faire disparaître le mal. La loi islamique est la solution à plusieurs maux sociaux comme la criminalité, la violence, les meurtres, les braquages, la prostitution etc. auxquels de grandes puissances de ce monde n'ont pu faire face.

C'est d'ailleurs en cela qu'on voit apparaître le caractère dissuasif de la peine en Islam. En effet, c'est une sanction plus dissuasive, préventive que répressive. Celui qui sait qu'il peut se voir fouetter 80 ou 100 coups réfléchira deux fois avant de prendre l'alcool ou forniquer, cette abominable turpitude.

En fin, l'application du droit islamique (Charia) ne veut nullement dire application de sanctions pénales encore que cette application n'est jamais prioritaire. Il est tenu compte de l'état global de la société. C'est en cela qu'Omar (RA) le second calife de l'Islam avait suspendu l'amputation de la main d'un voleur pendant une grande famine. Parce que dans le coran, il n'y a qu'un seul verset qui demande d'amputer la main du voleur pendant qu'il y a de dizaines et de dizaines de versets qui demandent de dépenser de ses biens pour les nécessiteux et de nourrir les pauvres, qui interdisent la thésaurisation des biens, critiquent le désir entretenu d'en amasser toujours plus de biens, interdisent la fraude, les prêts à intérêt, les injustices dans toute leurs formes, ordonnent la justice et la solidarité sociale de sorte qu'il ne reste plus dans une vraie société musulmane de personnes tentées de voler. Voyez la philosophie !

En définitive, nous dirons que flageller le fornicateur ou le faux témoin..., c'est appliquer la Charia. Mais agir aussi pour le progrès moral de la société, pour un développement global et durable de cette société, pour le bien de tous, c'est aussi...appliquer la Charia.

Abdallah Kouraogo

catastrophe sans précédent au Pakistan

Les humanitaires parlent d'une catastrophe sans précédent au Pakistan. Depuis fin juillet, les inondations ont fait 1 600 morts et 15 millions de sinistrés. Dans ce contexte, les organisations internationales font leur possible pour acheminer l'aide nécessaire aux populations. La plupart des humanitaires sur place le reconnaissent : l'aide internationale ne représente encore qu'une goutte d'eau dans l'océan des besoins au Pakistan. Routes coupées, ponts détruits, les régions inondées sont souvent difficiles d'accès. Plus de 250 000 habitations ont été détruites, des milliers d'hectares de terres agricoles sont sous les eaux. Selon André Paquet, chef adjoint de la mission de la Croix-Rouge Internationale (CICR), à Islamabad, la situation humanitaire est catastrophique « *On est toujours dans l'urgence. C'est clair. Ça va prendre beaucoup de temps avant que les gens qui sont dans le besoin puissent recevoir de l'assistance. Et j'ai l'impression qu'on va rester longtemps dans l'urgence parce que même une fois que les eaux se seront retirées, on aura des gens qui n'ont plus rien. Donc on ne sait pas trop avec quelle situation on va se retrouver une fois que les eaux se seront retirées. C'est dévastateur. Ces pluies ont dans un premier temps inondé en amont, puis ensuite il s'est créé une vague avec les rivières qui étaient gonflées. C'est catastrophique* », dit André Paquet

Adama OUEDRAOGO

Le président Barack Obama qui s'exprimait vendredi 13 août dernier dans le cadre d'un repas de ramadan organisé à la Maison Blanche, a confirmé son soutien à la construction d'une mosquée à New York, à proximité du site des attentats du 11 septembre 2001.

Barack Obama y a souligné que les musulmans ont le droit de pratiquer leur religion aux États-Unis, affirmant que ceux-ci étaient libres de construire "une mosquée et un centre communautaire" prévus dans une propriété privée dans le sud de Manhattan.

Dans le cadre de ce dîner-iftar, auquel ont été conviés diplomates et ambassadeurs de pays musulmans accrédités à Washington ainsi que des membres de l'administration américaine, Obama a réitéré l'engagement de l'Amérique pour la liberté de culte en indiquant que la construction de

cette mosquée près du World Trade Center se devait d'être réalisée.

Le président américain a par ailleurs souligné, dans un message prononcé à l'occasion du mois de Ramadan mercredi 11 août dernier, que l'Islam "a toujours fait partie de L'Amérique" et que les musulmans ont de tout temps participé au processus de développement de ce pays.

Rappelons que plus de 4 millions de musulmans vivent aux États Unis et qu'ils sont parmi les plus anciennes communautés d'Amérique.

Toutefois cette approbation du Président Obama a lancé une polémique mettant à la prise démocrate et républicaine. Nonobstant l'Islam reste une religion de paix.

Source : Bladi.net

Adama OUEDRAOGO

Examens scolaire 2010: les résultats en dents de scie

Les ministres en charge de l'éducation du Burkina Faso ont animé un point de presse le lundi 09 août 2010 à Ouagadougou. Au menu le bilan des examens du primaire et du secondaire, session 2010.

Le taux de succès est en baisse au primaire. 65,90% de réussite au CEP contre 72,65% en 2009. Cette situation s'explique par « *l'instauration de la commission unique de correction et l'effectivité de la double correction, un système qui minimise la notation subjective des correcteurs* » a souligné Mme Marie Odile Bonkougou. Elle a ajouté que le taux de succès des garçons est supérieur à celui des filles soit 70,18% contre 63,65%. L'élève Belem Tidiane de Niangoloko dans la région des Cascades s'est classé au premier rang national avec 166 points et la meilleure fille est Darga José Nicole de Bittou « A » avec 163 points. Le Namentenga est la meilleure province, 84,35% de taux de réussite et le Séno tient la queue de peloton avec 34,46%. Au plan régional le Centre occupe la tête avec 78,51% tandis que les Cascades s'illustrent avec 54,69 en bas du podium. 59 Circonscriptions de l'Éducation de Bases (CEB) sur 360 ont un résultat inférieur à 50% alors qu'ils étaient seulement 20 en 2009. L'organisation du CEP et l'entrée en sixième a coûté 17 163 625 FCFA et chaque région avait un budget.

Au niveau du secondaire, les résultats sont encourageants. 30,70% de succès contre 28,29% en 2009 au BEPC ; 43,51 contre 30,52% aux examens de l'enseignement technique et 38,84% contre 35,89% en 2009 au BAC.

Source Internet

Adama OUEDRAOGO

DISTRACTION & MEDITATION

HISTOIRE

Un jeune homme s'apprêtait à obtenir son diplôme de fin d'étude.

Pendant plusieurs mois il avait admiré une belle voiture de sport exposée dans un showroom, et sachant que son père pouvait bien la lui offrir, il lui avait déjà dit que c'est ça qu'il voulait comme cadeau.

Comme le jour de la remise des diplômes s'approchait, le jeune homme s'attendait à voir des signes que son père lui avait déjà achetés la voiture.

Finalement, au matin du 'jour j', son père l'appela dans son bureau et il lui dit comment il était fier d'avoir un fils aussi intelligent et formidable, et comment il l'aimait beaucoup.

Le père tendit à son fils une boîte dans un emballage cadeau, curieux mais aussi déçu le jeune homme ouvrit la boîte et découvrit un beau Coran avec une couverture en cuir. Très furieux, il éleva la voix à son père et lui dit: 'avec tout ton argent, tu ne m'offres qu'un Coran ???' et claquant la porte, il sortit de la maison en laissant derrière lui le Saint Coran.

Plusieurs années sont passées et le jeune homme se trouva couronné de succès dans le monde des affaires, il s'acheta une grande et belle maison et il fonda une famille merveilleuse; il se souvint de son père qui était devenu très vieux et se dit qu'il devait aller le voir, car il ne l'avait plus revu depuis le jour où il avait obtenu son diplôme.

Juste avant de partir, il reçut un télégramme lui disant que son vieux père venait de mourir et qu'il avait cédé tous ses biens à son fils. Il devait donc partir immédiatement pour s'occuper de son héritage.

Quand il arriva dans la maison de son père, soudain, son cœur fut rempli de tristesse et de regret... il se mit à fouiller dans les dossiers importants de son père et il tomba sur ce Coran à l'endroit même où il l'avait laissée il y a plusieurs années... il éclata en sanglots, ouvrit le Coran et se mit à tourner les pages.

Et comme il lisait ces paroles, une clé de voiture tomba d'une enveloppe qui était collée à la couverture à l'arrière du Coran.

La clé avait une étiquette avec le nom du concessionnaire du showroom, le même concessionnaire qui vendait la belle voiture de sport qu'il désirait tant avoir et sur l'étiquette figurait la date du jour de la remise de son diplôme, et ces mots...

TOUT A ETE PAYE

Combien de fois ne sommes-nous pas passés à côté des bénédictions de Dieu, simplement parce qu'elles ne viennent pas de la manière que nous le voulons? Dieu n'est pas tel que nous le représentons mais il est tel qu'il se présente à nous !

Écoute, ton Seigneur te parle

1. Je M'étonne de celui qui est certain de la mort comment peut-il se réjouir ?
2. Celui qui n'endure pas Mes épreuves n'a qu'à adorer un autre seigneur que Moi.
3. Ô Fils d'Adam ! Contente toi du peu tu seras riche...
4. Celui qui s'attriste le matin en se levant pour le bas monde ne fait que s'éloigner d'Allah.
5. Ô Fils d'Adam ! Ne sois pas comme celui qui abrège la repentance, allonge les faux espoirs
6. Ô Fils d'Adam ! Je ne vous ai pas créés pour combler un manque
7. Ô Fils d'Adam ! sois sincère dans ton œuvre et adresse-Moi tes demandes !
8. Ô Fils d'Adam ! Vous êtes tous des égarés sauf ceux que je guide.
9. Ne maudissez pas les créatures pour que la malédiction ne se retourne contre vous !
10. Une exhortation de votre Seigneur, une guérison pour les cœurs malades
11. Ô Fils d'Adam ! Considère-Moi, négociez avec Moi, traitez avec Moi et fructifiez avec Moi.
12. Ô Fils d'Adam ! Souvenez-vous des bienfaits dont je vous ai comblés.
13. Ô Fils d'Adam ! Combien de cierges ont été éteints par l'orage de la passion.
14. Ô Fils d'Adam ! Cherchez-Moi autant que vous avez besoin de Moi.
15. Si votre foi est bonne, vos œuvres, votre chair votre sang deviennent bons.

**LISEZ VOTRE ANNASR
TRIMESTRIEL, LE JOURNAL
QUI PARLE DE L'ISLAM ET DE
L'ACTUALITE NATIONALE ET
INTERNATIONALE**